

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Direction des Personnels Militaires
de la Gendarmerie Nationale

Sous-direction des Compétences

Bureau du recrutement, des concours
et des examens

Dossier suivi par :

CEN Stéphane **Catros**

TÉL : 01.84.22.26.60

CNE Guillaume **Favard**

TÉL : 01.84.22.26.58

N° 30794 du 17 avril 2019

GEND/DPMGN/SDC/BRCE

Le ministre de l'intérieur,

VU le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

VU le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

VU le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2014 relatif aux concours de recrutement d'officiers de gendarmerie ;

VU le procès-verbal de délibération du jury en date du 17 avril 2019.

DECIDE

Art. 1^{er}. À l'issue des épreuves écrites du concours ouvert aux fonctionnaires civils de l'état, des collectivités territoriales, d'un établissement public ou d'un organisme international, comptant au moins cinq ans de service dans un corps de catégorie A ou assimilé (OG CAT. A) - session 2019, les deux (02) candidats et candidates dont le nom suit, sont déclarés admissibles (classement par ordre alphabétique) :

Boyer	Astrid	N° Candidature :	1036488
Decornois	Benjamin	N° Candidature :	1036733

Art. 2. Les candidats et candidates seront convoqués à Melun pour passer les épreuves orale et sportive entre le 27 mai et le 21 juin 2019.

ORIGINAL SIGNE PAR :

Pour le ministre et par délégation,
le général Arnaud BROWAËYS,
adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale

DESTINATAIRES :

- Toutes régions de gendarmerie et formations assimilées ;
- Direction générale de la gendarmerie nationale.